

**Publication relative aux notifications de transparence
(article 14, premier paragraphe de la loi du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes)**

1. Résumé de la notification

Qrf a reçu une notification de transparence datée du 31 janvier 2019 dont il ressort que la famille Vanmoerkerke, suite à l'acquisition d'actions du 30 janvier 2019, possède désormais 28,32% des droits de vote de la société. Elle a donc dépassé le seuil de participation de 25%.

2. Teneur de la notification

La notification datée du 31 janvier 2019 contient les informations suivantes :

- Raison de la notification : acquisition ou cession de titres avec droit de vote ou de droits de vote.
- Notification par une société-mère ou une société détenant le contrôle.
- Personnes chargées de la notification :
 - Horizon Retail Investeringen DMB SA
 - Horizon Retail Investeringen WP SPRL
 - Qrf Management SA
 - 2iM SPRL
 - De Noordzee Burgerlijke Maatschap
 - De Noordzee Stichting Administratiekantoor
 - Marc Vanmoerkerke
- Date de dépassement du seuil : 30 janvier 2019.
- Seuil franchi : 25%
- Dénominateur : 7.153.322
- Détails de la notification : Qrf Management SA détient 2.458 voix, Horizon Retail Investeringen WP SPRL détient 1.024.645 voix et Horizon Retail Investeringen DMB SA détient 998.875 voix, soit un total de 2.025.978 voix (28,32%).
- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est maintenue effective : Marc Vanmoerkerke contrôle De Noordzee Stichting Administratiekantoor, qui contrôle De Noordzee Burgerlijke Maatschap, qui contrôle à son tour 2iM SPRL et Horizon Retail Investeringen WP SPRL. 2iM SPRL contrôle Qrf Management SA. Horizon Retail Investeringen WP SPRL contrôle Horizon Retail Investeringen DMB SA.

3. Divers

Ce communiqué de presse peut être consulté sur le site Internet de Qrf via ce lien :
<https://investor.qrf.be/fr/publications/communiques-de-presse>.

La notification peut être consultée sur le site Internet de Qrf via ce lien :
<https://investor.qrf.be/fr/actionnaires/structure-de-lactionnariat>.

Réserve à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs auxquels sont liés des risques et incertitudes, parmi lesquels des déclarations au sujet des projets, objectifs, attentes et intentions de Qrf City Retail. La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus et sont subordonnés à d'importantes incertitudes de nature opérationnelle, économique et concurrentielle, sur lesquelles Qrf City Retail a peu de prise. Dans l'éventualité où un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétiseraient, ou encore si les postulats utilisés devaient s'avérer inexacts, les résultats ultimes pourraient s'écartez considérablement des résultats supposés, attendus, estimés ou extrapolés. Qrf City Retail décline par conséquent toute responsabilité en cas d'erreur dans les énoncés prospectifs.

Pour de plus amples informations :

Anneleen Desmyter

CEO

Tél. : 32 3 233.52.46

GSM : +32 476 98 21 94

Anneleen.desmyter@qrf.be

www.qrf.be

Suivez-nous sur :



Qrf City Retail :

Qrf City Retail est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIR ou BE-REIT), spécialisée dans le secteur de niche de l'immobilier commercial en Belgique et aux Pays-Bas. Elle opère dans l'acquisition, le réaménagement et la mise en location d'immobilier commercial, tout particulièrement dans le segment du commerce de détail urbain situé dans les « Golden Miles », les rues des centres-villes dominantes pour leur zone de chalandise. Au 30 septembre 2018, le portefeuille comptait 51 sites commerciaux, pour une Juste Valeur totale de 280 MEUR.

Qrf City Retail est cotée depuis décembre 2013 sur Euronext Brussel (QRF:BB). Le 30 septembre 2018, sa capitalisation boursière atteignait 90 MEUR.



Qrf City Retail a reçu pour son Rapport annuel 2017 le EPRA Gold Award Financial Reporting. EPRA, ou European Public Real Estate Association, est le porte-parole du secteur européen des sociétés immobilières européennes cotées en bourse. EPRA représente 450 milliards EUR d'actifs immobiliers (www.epra.com).



En 2018, Qrf City Retail était pour la troisième année consécutive le sponsor principal de Retailer of the Year Belgium, un prix décerné annuellement par les consommateurs à la Meilleure chaîne de magasins de Belgique. Le 29 novembre 2018, Colruyt a été élu Meilleure chaîne de magasins Qrf de Belgique 2018. Qrf City Retail croit dans le potentiel du magasin physique. Les détaillants consentent des efforts concrets pour améliorer et renouveler leur offre et leur service. En soutenant cette initiative, Qrf City Retail offre à ses clients, les détaillants, une occasion unique de comprendre encore mieux le consommateur actuel.